



Déclaration préalable au Conseil supérieur de l'éducation du 3 avril 2024

Monsieur le président du Conseil supérieur de l'éducation,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,

La colère monte dans tous les territoires. Les revendications des enseignants, personnels de direction, AED, AESH, médecins scolaires, infirmières, assistants de services sociaux, élèves et parents convergent. Mais elles ne sont ni écoutées, ni entendues. L'Etat semble déterminé à poursuivre sous couvert d'austérité budgétaire, la lente et patiente asphyxie de l'école publique. De nouvelles coupes franches frappent le système éducatif, tout en anticipant cyniquement les dégâts éducatifs, humains, sociaux et territoriaux. Quel est le but poursuivi ? Créer le chaos pour promouvoir un marché privé de l'éducation profitant aux élites financières, à ceux qui pourront payer pour l'éducation de leurs enfants. Si telle était l'intention, on ne s'y prendrait pas autrement !

La FCPE se félicite du rapport parlementaire transpartisan sur le financement des établissements privés sous contrat. Il dit noir sur blanc ce que nous dénonçons collectivement dans cette instance depuis des années. La FCPE porte de longue date et appuie la demande de sanctions envers les établissements privés qui ne respectent pas leur contrat. Les établissements qui ne respectent pas l'intégrité des élèves, qui font du prosélytisme religieux, doivent voir leur convention immédiatement suspendue ! Les établissements privés qui font du tri social doivent se voir appliquer un malus, comme nous le portons depuis des mois, tel que proposé dans le rapport parlementaire publié hier ! Les établissements privés ne devraient pas avoir le droit de sélectionner leurs élèves sur leurs résultats scolaires. Interdisons-leur de demander les dossiers et bulletins et appliquons un malus conséquent à ceux qui n'inscrivent pas leurs élèves comme candidats aux examens parce qu'ils les considèrent comme trop faibles et pouvant nuire à leurs moyennes clinquantes !

Sur le seul argument de la baisse démographique, 17 000 écoles ont été fermées en 40 ans dans notre pays, une véritable saignée, un traumatisme, un abandon pour des milliers de communes, le symbole du recul des services publics dans de nombreux territoires. Aujourd'hui, certains enfants n'ont même pas accès à une école publique.

Le manque de moyens se traduit par un manque cruel d'adultes dans l'école et conduit au délitement du climat scolaire dans de nombreux établissements. Les personnels désarmés gèrent des crises de plus en plus graves auxquelles l'Etat apporte une réponse ponctuelle, en mode pompier, pour tenter d'éteindre les incendies qui se déclenchent en de nombreux foyers, faisant la Une des médias. Des situations tendues, devenues inextricables et qui pourraient être apaisées bien plus rapidement si des adultes étaient là pour prévenir, dialoguer et réagir. Nous témoignons une nouvelle fois de notre soutien à tous les personnels qui assurent une mission de service public essentielle, parfois même au péril de leur santé mentale, de leur sécurité physique, de leur vie.

Comment conférer à l'école son rôle dans la formation des esprits, dans la lutte contre l'obscurantisme et le fanatisme sans moyens ? Au moment où les principes de liberté de conscience et de laïcité doivent être réaffirmés avec force, comment les promouvoir sans adultes formés ? Comment promouvoir les principes d'égalité et de fraternité dans un contexte de séparatisme social et d'iniquité territoriale ? Parmi les départements où l'éducation est empêchée par des nécessités premières, l'approvisionnement des écoles en eau en Guadeloupe n'est pas assuré. Quant à Mayotte, au-delà de l'eau et des questions de sécurité, un plan d'urgence est là aussi nécessaire pour que l'Etat assume son devoir régalien, ratifié dans la Convention internationale des droits de l'enfant, pour assurer l'accès à l'éducation pour tous les enfants.

Le Gouvernement refuse d'entendre les colères qui s'expriment, parfois avec la force du désespoir, pour refuser le « choc des savoirs », aux effets pédagogiques délétères. Comme nous l'avons dénoncé le 8 février dernier ici même, les élèves de SEGPA font les frais de cette réforme avec une baisse des heures d'enseignement. C'est un comble, cette réforme dont on dit qu'elle va rendre plus forts les plus faibles, creuse les inégalités et vient en réalité priver les plus faibles des moyens nécessaires à leur éducation et à leur intégration dans la société.

Contractuels sans réelles qualifications recrutés à la va vite, recours à des personnels retraités, multiplication des services partagés dont on connaît les impacts dramatiques sur les dynamiques de coopération entre enseignants dans les établissements, petites annonces sur le Bon Coin... deviennent la règle. C'est la bidouille nationale à tous les étages... La bidouille nationale ne fera jamais une politique nationale ! Aux côtés de nombreux enseignants et personnels de direction, notre fédération refuse cette réforme et est déterminée à y faire obstacle. Il est encore temps d'y renoncer !

La mobilisation de tous les acteurs de la communauté éducatives en Seine-Saint-Denis, département situé à moins de 13 km de la rue de Grenelle, est exemplaire et semble être annonciatrice de ce que risquent de vivre bien des territoires dans les prochaines années. Postes d'enseignants et de personnels non pourvus et en nombre insuffisant, lycées non entretenus... alors que le Gouvernement dit que beaucoup a été fait pour ce département, nous disons que tout reste à faire au vu de la dotation par élève depuis des décennies. Que faut-il pour que l'Etat apporte des réponses à la hauteur des besoins et des attentes de la communauté éducative de Seine-Saint-Denis ? La colère déborde, la détermination est grande car elle est vitale. L'exigence d'un plan d'urgence pour ce département n'est pas un luxe, c'est une nécessité absolue !

Nous attendons un choc des moyens permettant, en Seine-Saint-Denis comme dans tous les territoires, de diminuer le nombre d'élèves dans toutes les classes, de mieux rémunérer les enseignants, de recruter massivement des adultes formés pour enseigner et encadrer les élèves. L'éducation est un investissement pour l'avenir ! Comment imaginer une autre société sans donner à l'école publique les moyens de la construire durablement ?

Comment imaginer une société séparatiste où certains iraient en voyage à l'étranger pendant que d'autres galèreraient à trouver un stage décent ? La communauté éducative et la FCPE en tête demandent depuis des années la reconquête du troisième trimestre. Nous attendions des travaux en petits groupes pour renforcer des compétences indispensables en classe de première, nous attendions un travail sur les projets des élèves pour enfin leur donner les 54 heures d'orientation qui leur sont dues... Nous n'attendions sûrement pas l'injonction de quitter le lycée pour accomplir un stage qui ne fait pas sens pour les élèves.

Notre fédération avait alerté dès l'annonce de ce projet que c'était une folie de vouloir envoyer simultanément, au prétexte de reconquérir le troisième trimestre, près de 600 000 élèves en stage. Nous avons immédiatement alerté sur ces inégalités sociales et territoriales qui allaient battre leur plein, laissant des milliers de jeunes sur le carreau... Nous y sommes ! Les familles se démènent pour tenter de trouver un stage, le site Internet qui devait proposer des milliers de stages est quasiment vide... Beaucoup d'élèves de seconde feront un stage chez Netflix ou Amazon Prime depuis leur smartphone.

A l'heure où le déficit budgétaire du pays est prétexte à des coupes sombres qui n'épargnent pas l'école publique, la FCPE demande le renoncement immédiat au Service National Universel et au port de l'uniforme. L'abandon de ces deux mesures hors sol et d'un autre âge donnera une bouffée d'oxygène de 4 milliards d'euros pour construire une autre école publique pour tous.

Je vous remercie de votre écoute.